



REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
SOCIÉTÉ NATIONALE DE L'EAU (SNDE)

Financement Fonds propres



RAPPORT

RELATIF À LA

Mission du Commissariat aux comptes de la SNDE pour l'exercice 2016

« Mai - Juin - Juillet » 2017

Villa ZRE 288 Ilot E Nord Nouakchott Tel : 45 25 87 00
Boîte Postale 25 04, Nouakchott, Mauritanie.
E-mail: a_jiyed@yahoo.fr
Mobile : + 222 46 58 62 15

SOMMAIRE

I.	Opinion sur les états financiers	3
I.1.	Opinion avec réserve	4
I.2.	Fondement de l'Opinion avec réserve	4
I.3.	Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers	6
I.4.	Responsabilité du commissaire aux comptes pour l'audit des états financiers	6
I.5.	Vérification spécifiques	6
II.	Annexes du rapport	8
II.1.	Présentation de la Société	11
II.2.	Principes Comptables	18
II.3.	Etats financiers	20
II.3.1.	Bilan	21
II.3.2.	TABLEAUX DES RESULTATS	24
II.3.3.	TABLEAUX ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS	26
II.3.4.	Notes explicatives sur les comptes	35
III.	Avis spécial sur les conventions réglementées	51
IV.	Lettre de management	54
IV.1.	Lettre de transmission de la lettre de management	55
IV.2.	Introduction	57
IV.3.	Système de contrôle interne & organisation comptable	58
F.1.	SYSTEME INFORMATIQUE MIS EN PLACE POUR LA GESTION AUTOMATISEE DE LA SOCIETE.	59
F.2.	AUDIT ET CONTROLE INTERNE	59
F.3.	ORGANISATION COMPTABLE	60
F.4.	TRESORERIE	60
IV.4.	Préparation et présentation des états financiers	61
F.5.	Arrêté des états financiers au 31.12.2014	61
F.6.	Intégration des états financiers du projet aftout essahli	61
F.7.	Politique de provisionnement des charges	61

I. OPINION SUR LES ÉTATS FINANCIERS

*Excellence, Monsieur le Ministre des Finances,
Monsieur le Président du Conseil d'Administration,*

I. 1. OPINION AVEC RÉSERVE

1. En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société Nationale de l'Eau (SNDE) comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2016, ainsi que le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date, et des notes explicatives.
2. A notre avis, à l'exception des incidences des points décrits dans la section « *Fondement de l'opinion avec réserve* » de notre rapport, les états financiers préparés et présentés par la Direction de la Société Nationale de l'Eau (SNDE de fait) et annexés à cette opinion, donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société arrêtée au 31 décembre 2016, ainsi que de sa performance financière pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable Mauritanien et les principes comptables généralement admis.

I. 2. FONDEMENT DE L'OPINION AVEC RESERVE

3. Nous avons constaté la persistance des points ci-dessous (déjà soulevés sur les rapports 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014 et 2015) :
 - 3.1. La loi n°2005-030 portant code de l'eau, ainsi que ses décrets d'application notamment le décret 2007- 80 et 2007 – 107, prévoit que la SNDE telle que crée par le décret n° 88-2001/PM est soumise au régime de la concession en matière de distribution publique de l'eau potable.
 - 3.2. Les états financiers de la SNDE arrêtés au 31 décembre, de chacun des exercices de la période 2008 – 2016, n'ont pas été présentés dans le cadre de la nouvelle situation de la SNDE telle que définie par la réglementation en vigueur en tant que concessionnaire en matière d'utilisation des eaux présentant un caractère d'intérêt général ayant un droit limité d'exploitation et d'entretien des infrastructures (réseaux) de distribution publique de l'eau potable.
 - 3.3. La direction de la SNDE attribuait cette situation à l'inachèvement de l'élaboration du cahier des charges qui dessine en détail les termes de cette concession. En effet, ce cahier des charges matérialise un moyen déterminant pour la délimitation de cette concession.

4. La société continue à présenter ses états financiers suivant son statut de fait.
5. Durant les 5 premières années 2008-2012, nous étions confrontés à cette situation et nous avons été dans l'impossibilité d'exprimer une opinion. A partir de l'exercice 2013, nous avons estimé la nécessité d'exprimer une opinion prenant en compte la situation de fait de la société.
6. Au terme de notre intervention sur l'exercice 2016, nous avons relevé les points suivants :
 - 6.1. *Le logiciel prenant en charge la comptabilité souffre de plusieurs faiblesses et insuffisances pouvant influencer l'exhaustivité et la réalité des enregistrements comptables, ainsi que la cohérence et l'intégrité de données et par conséquent leur fiabilité.*
 - 6.2. *Les procédures de gouvernance qui règnent dans la SNDE ne favorisent pas la maîtrise de cette société publique.*
 - 6.3. *L'inadéquation de procédures de prise en charge comptable des résultats des travaux de l'inventaire physique des immobilisations réalisé en 2013 (Comme signalé sur les rapports précédents), affecte les soldes d'ouvertures de 2016.*
7. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISAs). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire aux comptes pour l'audit des états financiers » du présent rapport.
8. Ces normes requièrent de notre part de se conformer aux règles d'éthique.
9. Nous sommes indépendants de la SNDE conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.
10. Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les informations financières véhiculées par les états financiers. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève de notre jugement.
11. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction et la présentation des états financiers pris dans leur ensemble.

12. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

I.3. RESPONSABILITE DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE POUR LES ETATS FINANCIERS

13. Le Conseil d'Administration et la Direction Générale sont responsables de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers ainsi que de la mise en place d'un système de contrôle interne favorable à l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles – ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

14. Lors de la préparation des états financiers, c'est au Conseil d'Administration et à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, et de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation.

15. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

I.4. RESPONSABILITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES POUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

16. Notre responsabilité consiste à :

(i) obtenir une assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs,

(ii) délivrer un rapport de l'audit contenant notre opinion.

17. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé et non absolue d'assurance.

18. Les normes professionnelles requièrent que l'audit soit planifié et réalisé en vue d'obtenir cette assurance raisonnable.

I.5. VERIFICATION SPECIFIQUES

19. Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la réglementation en vigueur. Nous avons constaté ce qui suit :

- i. Retard récurrent de la clôture de l'exercice, sans l'accomplissement des formalités juridiques nécessaires. En effet, il convient de réunir l'assemblée générale dans les six mois de la clôture de l'exercice, sous réserve de prolongation de ce délai une

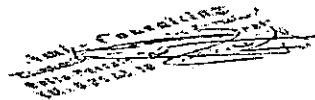
seule fois et pour la même durée, par ordonnance du président du tribunal compétent statuant en référé, à la demande du conseil d'administration.

- ii. Le rapport de gestion du conseil d'administration n'est pas tenu à notre disposition.

Nouakchott, 11 Octobre 2017

AMI BENT ELMEHDI OULD JIYED

Docteur en Sciences de Gestion
Expert comptable Diplômée
Membre de l'Ordre National des Experts Comptables Mauritaniens
Tél. Mobile : + 222 46 58 62 15



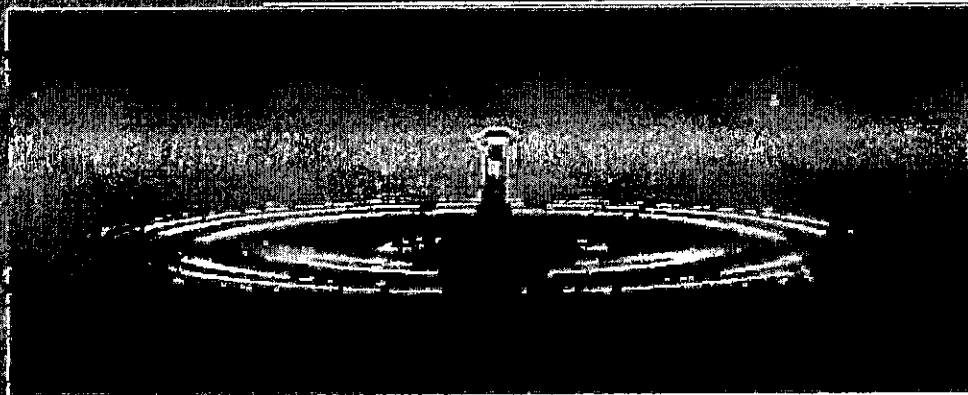
Villa ZRE 288 Ilot E Nord Nouakchott
Tel : 45 25 87 00. Boite Postale 25 04 – Nouakchott, Mauritanie.
E-Mail : a_jiyed@yahoo.fr

II. ANNEXES DU RAPPORT

SOCIETE NATIONALE D'EAU

Etats Financiers au 31/12/2016

Direction Financière et Comptable



COMMISSAIRES AUX
COMPTES

MOHAMED LEMIN
OULD KHAIRY

AMI MINT JIYED

2016

La Société Nationale d'Eau est une Société parapublique, a pour objet la production, le transport, la distribution et la vente d'eau potable en milieu urbain.



SNDE BP 796. TEL 45 24 14 56. NKC MAURITANIE

Société Nationale de l'Eau



SNDE

Direction Financière et Comptable

La Société Nationale de l'Eau est une Société parapublique, a pour objet la production, le transport, la distribution et la vente d'eau potable en milieu urbain.



II.1 . PRESENTATION DE LA SOCIETE

La Société Nationale de l'Eau (SNDE) a été créée par le décret n°2001/88/PM portant scission de la SONELEC en deux sociétés nationales.

La Société Nationale d'Eau (SNDE) est une entreprise publique à caractère industriel et commercial. Son capital social est détenu en totalité par l'Etat Mauritanien. Elle a pour objet la production, le transport, la distribution et la vente de l'eau potable. Pour ce faire, elle installe et exploite les installations de production, transport, distribution et vente d'eau, et plus généralement, toutes autres activités se rattachant directement ou indirectement à son objet.

Sur le plan fiscal, la SNDE bénéficie de la reconduction des avantages fiscaux accordés à l'ex-SONELEC ; c'est ainsi qu'elle hérite du 3^{ème} Contrât Programme signé entre l'Etat et cette dernière.

Les tarifs de vente de la Société sont fixés par arrêté conjoint du ministère du commerce et de l'industrie et celui de l'hydraulique et de l'assainissement. Le dernier arrêté en vigueur remonte au 30 Octobre 2007 et fixe les niveaux des prix comme suit :

TRANCHES	TARIFS
Tranche une, de 0 à 10 m3 par mois	99 UM/m3
Tranche deux, de 10 à 30 m3 par mois	283 UM/m3
Tranche trois, supérieure à 30 m3 par mois	367 UM/m3
Activité industrielles et commerciales	321 UM/m3
Bornes fontaines	91 UM/m3
Redevance de gestion	550 UM/mois

La loi n°2005-030 portant code de l'eau, ainsi que ses décrets d'application notamment les décrets 2007-80 et 2007-107, prévoit que la SNDE telle que créée par le décret n°88-2001 /PM est soumise à un régime de concession en matière de distribution publique de l'eau potable. Elle doit être soumise à la régulation de l'autorité de régulation de l'eau qui doit fixer ses tarifs de vente et les différentes conditions de son exploitation.

Les décrets d'application de cette loi précisent qu'un cahier de charge doit fixer la durée et les conditions de la délégation. Ce cahier de charge n'étant pas encore achevé, la Société continue à garder son premier statut.

1.1.1 Administration :

Sous la tutelle du Ministère de l'hydraulique et de l'Assainissement, La Société est administrée par les organes suivants :

A- **Conseil d'Administration** : Le président et les membres du conseil d'Administration qui forment aussi l'Assemblée générale sont désignés par l'Etat. En plus du président, le conseil est composé des représentants des organes suivants ;

- ❑ Ministère de l'Intérieur ;
- ❑ Ministère des Finances ;
- ❑ Ministère de l'Hydraulique ;
- ❑ Ministère du Commerce ;
- ❑ Ministère des Affaires Economiques et du Développement ;
- ❑ Direction de l'Hydraulique
- ❑ Banque centrale de Mauritanie ;
- ❑ Personnel de la SNDE.

B- Direction Générale :

Directeur Général
Directeur Général adjoint.

C- Organisation interne :

L'organisation interne de la SNDE (voir organigramme joint) est bâtie au tour des structures suivantes :

- Conseillers du directeur général (6) chacun chargé d'un secteur
- L'Inspection Générale
- Attaché de Direction
- Direction des Ressources Humaines
- Direction des Approvisionnement et de la Logistique
- Direction Financière et comptable
- Direction de l'Informatique et du Système d'Information
- Direction de la distribution
- Direction de la Production et des ressources en eau
- Direction des études, du développement et de la normalisation
- Direction commerciale

D- Effectifs

Au 31/12/2016, la SNDE utilise dans son exploitation 822 agents répartis comme suit :

❖ Cadres	390
❖ Agents maîtrise	302
❖ Agents d'exécution	130

Elle utilise en permanence plus de 816 temporaires.

1.1.2 Système d'exploitation :

La SNDE est chargée de la Distribution de l'eau potable dans 63 départements du pays. Ces villes sont, Nouakchott, Nouadhibou qui représentent plus de 80% de l'activité et 46 départements de l'intérieur.

A – Nouakchott :

Depuis la fin de l'exercice 2010, la ville de Nouakchott est principalement alimentée à partir du complexe de l'Aftout Essahili et continue à exploiter le champ captant d'Idini pour les besoins de Toujounine. Elle dispose des installations techniques suivantes :

➤ Complexe de l'Aftout Essahili

Les principales composantes du complexes de production de l'Aftout Essahili sont constituées par :

Les Ouvrages de traitement :

- Une station de prétraitement à Béni-Nadji dont la capacité totale est de 170 000 m³/j.
- Une station de traitement final de 150 000 m³ /j avec une filtration à sable à Nouakchott (PK17).

Les stations de pompage et lignes électriques :

- la station d'exhaure de l'Aftout pour un débit à l'horizon 2030 de 3,1 m³/s (267 000 m³/j)
- la station de pompage de Béni- Nadji ayant un débit d'équipement initial de 1,8 m³/s (155 000 m³/j) avec une HMT de 140 m.
- la station de pompage de Nouakchott (PK17) destinée à refouler l'eau potable vers la tête du réseau de distribution de Nouakchott avec un débit de 1,3 m³/s extensible à 2.3 m³/s avec une HMT de 40m.
- Ligne électrique 90 kV aérienne (50km), ligne électrique 33 kV aérienne sur 10 km) et enterré sur 13km.

La réserve d'eau prétraitée de Nouakchott.

Cet ouvrage de 129 000 m³ a pour double fonction de réguler le fonctionnement du système d'adduction et d'assurer une certaine autonomie en cas de rupture d'approvisionnement en eau.

Les conduites de transfert d'eau:

- Adduction Aftout – Beni Nadji: constituée de deux conduites en parallèle de diamètre 1100mm et longueur 6 km.
- Conduite d'eau prétraitée, de Beni Nadji à Nouakchott (PK17) : de diamètre 1400 mm sur une longueur d'environ 170 km.

La conduite de transfert de l'eau potable et le réservoir de 5 000 m³ :

Après son traitement final au PK 17 de Nouakchott, l'eau est refoulée vers la tête du réseau de distribution dans une conduite de 1200 mm de diamètre sur une longueur d'environ 19,1 Km pour aboutir à 3réservoirs semi-enterrés de 5000 m³.

Un système centralisé de télégestion de l'ensemble des ouvrages AEP de Nouakchott.

➤ L'exploitation d'Idini, composée de

- 46 forages
- 250 KM de réseau de collecte de différents diamètres
- 200 KM de lignes électriques
- Une centrale électrique, avec deux groupes de 1360 KW et un troisième de 520 KW. La centrale est utilisée comme secours en cas de panne sur la ligne de transport qui alimente les installations à partir de NKTT
- Deux réservoirs en béton armé de 1000 m³ chacun.
- Deux conduites d'adduction de diamètre 700 mm sur un linaire de 60km chacune (ancienne en fonte grise et nouvelle en fonte ductile).
- Une station de surpression composée de deux motopompes d'un débit de 1000 m³ /h

➤ Site du château d'eau : C'est le site central où l'eau est distribuée sur la ville et il comprend :

- 3 réservoirs de 5000 m³
- Un château d'eau de 1000 m³
- Une station de surpression composée de 4 motopompes de 670 m³ /h chacune
- Un réseau de conduites de distribution de différents diamètres avec un jeu de vannes.

- Station de surpression du PK31
 - Un réservoir de 1000 m³
 - Trois pompes de 1000 m³ /h chacune
 - Un groupe de secours

- Pole de Toujounine
 - Un réservoir de 5000 m³
 - Une station de surpression composée de 3 motopompes de 630 m³ /h chacune
 - Un groupe de secours de puissance de 250KW.

- tation El Mina
 - Un réservoir de 500 m³
 - Une station de reprise composée de 2 motopompe de 200 m³ /h chacune
 - Un château d'eau de 200 m³.

- Station de Teyarett
 - Un réservoir de 500 m³
 - Une station de reprise composée de 2 motopompes de 195 m³ /h chacune
 - Un château d'eau de 200 m³

L'activité commerciale de Nouakchott est assurée par trois agences qui coiffent onze centres installés dans les différentes Moughataa de la ville.

B- Nouadhibou

La ville de Nouadhibou est alimentée à partir du champ captant de Boulenouar distant de 80km et dispose des infrastructures suivantes :

- **Site de Boulenouar**
 - 20 forages
 - 70 KM de réseau de collecte de différents diamètres.
 - 100 km de lignes électriques.
 - Une centrale électrique composée de 4 groupe de puissance 500kva chacun et un groupe de 1360 kw.
 - Deux châteaux de stockage (un de 750 et l'autre de 1000 m³)
 - Deux conduites d'adduction de 350 et 500 mm de diamètre et de 80 km de linaire
 - Une station de surpression pour la conduite de 500mm composée de 3 motopompes de 418m³/h chacune.

- **Ville de Nouadhibou :**
 - Deux réservoirs de 750 m³ chacun et deux de 500 m³ chacun.
 - Une station de traitement
 - Une station de pompage composée de 6 pompes (2 pompes de 115 m³ /h chacune pour CANSADO, 2 pompes de 300 m³ /h chacune pour la ville de Nouadhibou et 2 pompes de 414 m³ /h pour le Q7

- Un château d'eau composé de 3 cuves jumelées de 500 m³ chacune à l'ancienne ville
- Un château d'eau au Q7 de 1000 m³
- Un château d'eau à CANSADO de 750 m³

L'activité à Nouadhibou est assurée par une agence qui coiffe l'exploitation technique et deux centres commerciaux.

C- Les villes de l'intérieur :

Les autres villes alimentées par la SNDE sont au nombre de 42 et se partagent entre deux catégories :

- 40 départements sont alimentés par des systèmes classiques (forages, réseau de collecte, adduction, ouvrages de stockage et distribution.
- 2 départements sont alimentés à partir du fleuve Sénégal et du barrage de Fom Gleita avec des stations de pompage et de traitement de l'eau de surface, des ouvrages de stockage d'adduction et de distribution.

Systeme d'information :

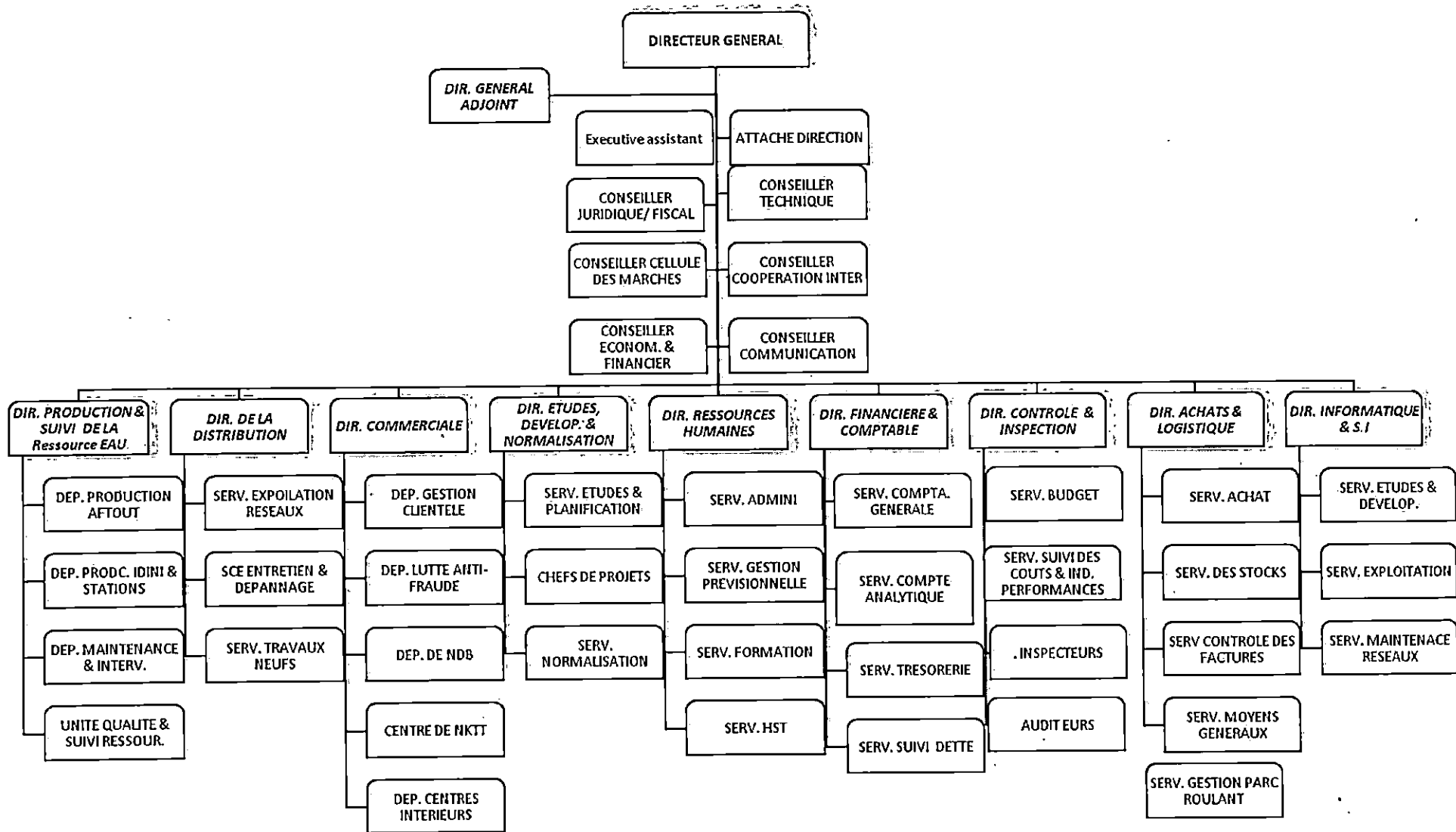
Le système d'information est hérité de la SONELEC. Toute la gestion informatique de la SNDE est centralisée au niveau de la Direction de l'Informatique et du Système de l'Information. Les principales tâches effectuées sont le développement, le traitement et la maintenance de tout le système d'information de la société.

La direction exploite les moyens suivants :

- Un serveur de marque HP hébergeant les applications Cobol ;
- Des PC abritant les applications Windev ;
- Un parc de PC affectés à la gestion administrative des services.

Les principales applications utilisées par la SNDE sont les suivantes :

Application	Réalisation	Principales fonctionnalités	Outil développement
NQS :	EDF 1987	Gestion commerciale.	Cobol
Règlement	SOMELEC 1989	Gestion soldes des clients	Cobol
Caisse	SOMELEC 1993	Gestion des encaissements	Cobol
Branchements	SONELEC 1993	La gestion branchements	Cobol
Systeme Intégré de Gestion	STEG 1996	Comptabilité	Cobol
Salaire	SONELEC 1989	La paye du personnel	Windev
Stocks	SONELEC 1992	La gestion du stock	Windev
Loyer	SONELEC 1993	La gestion des loyers	Windev
Immobilisation	SNDE 2012	Inventaire des immobilisations	Newtel



II.2. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes de la SNDE sont tenus et présentés conformément aux prescriptions du plan Comptable Mauritanien.

Les conventions comptables de base retenues pour la présentation des états financiers sont les suivantes :

- La continuité de l'exploitation :
- La stabilité de l'unité monétaire :
- La permanence des méthodes :
- L'indépendance des exercices :
- La prudence :
- Le non compensation :
- L'importance relative :

Les principales méthodes comptables appliquées pour l'enregistrement des opérations et la présentation des comptes sont les suivantes :

* Unité Monétaire :

Les états financiers sont exprimés en ouguiya

Les transactions en monnaies étrangères sont constatées selon un cours fixé périodiquement sur la base du cours de la BCM.

Les créances et les dettes sont converties au cours du jour de clôture de l'exercice

1.2.1 Frais Immobilisés :

Les charges occasionnées par les opérations qui conditionnent la constitution et le développement de la Société sont enregistrées en frais immobilisés.

1.2.2 Immobilisations corporelles :

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coûts d'acquisition qui comprend le prix d'achat et les frais accessoires nécessaires à la mise en état d'utilisation (transport, droits de douane, frais d'installation et de montage,...).

Les projets en cours d'exécution sont comptabilisés en immobilisations en cours jusqu'à leur réception définitive.

Les amortissements sont calculés sur la base de la durée vie estimée des immobilisations (méthode linéaire) :

- Bâtiments et ouvrages de génie civil	30-50 ans
- Installations, agencements et aménagement	10 ans
- Installations complexes spécialisées	25-30 ans
- Branchements	10 ans
- Châteaux d'eau	30- 50 ans
- Compteurs	5 ans
- Réseaux	25-40 ans
- Matériel de bureau et informatique	3-7 ans
- Mobilier et autres immobilisations	5-10 ans

1.2.3 Valeurs d'exploitation

Les valeurs d'exploitation englobent des stocks des Compteurs Eau neufs, matériel de transport et distribution Eau, des pièces de rechange, des accessoires ect...

Les stocks détenus par la Société sont évalués au coût unitaire moyen pondéré, calculé en fin de période, et font l'objet d'un inventaire physique.

La Société pratique la méthode de l'inventaire intermittent comptable pour ses stocks.

1.2.4 Aide publique :

Les subventions publiques que la SNDE reçoit de l'Etat pour le financement des équipements – subventions liées à des actifs – sont comptabilisées au passif. Elles sont ensuite enregistrées en produits, sur les exercices ou sont comptabilisés les amortissements de ces actifs et proportionnellement à ces amortissements.

Les subventions liées au résultat (subvention d'exploitation et d'équilibre) sont comptabilisées en produits.

1.2.5 Dettes à long et moyen terme

Les dettes à long terme figurent au bilan pour la valeur du capital non remboursé.

II.3. ETATS FINANCIERS

II.3.1. BILAN



BILAN AU 31/12/2016

ACTIF	BRUT	AMMORT. ET PROV.	NET	TABLEAUX PARTIELS	EXERCICE PREC.
ACTIF IMMOBILISE					
Frais/Va/Incorp:immobilisés	1 155 933 479	535 078 920	620 854 559	620 854 559	227 859 227
Frais immobilisés Recherche et développement Valeurs incor immobilisées	1 155 933 479	535 078 920	620 854 559		
Immobilisations corporelles	170 759 133 565	44 733 076 361	126 026 057 204	126 026 057 204	129 131 115 297
* Terrain	0	0	0		
* Constructions	28 887 151 796	5 871 274 145	23 015 877 651		
* Installations complexes spécialisées	4 990 723 551	2 007 622 956	2 983 100 595		
* Matériel d'exploitation	133 217 798 996	33 747 460 438	99 470 338 558		
* Matériel de transport	763 928 840	572 522 946	191 405 894		
* Matériel de bureau/Infor	1 447 678 003	1 112 332 093	335 345 910		
Autres immobilisations corporelles	1 451 852 379	1 421 863 783	29 988 596		
Immobilisations en cours	14 188 999 533		14 188 999 533	14 188 999 533	10 424 063 224
Immobilisations financières	172 750 401	10 000 000	162 750 401	162 750 401	201 328 215
Prêts et autres créances à long et moyen	53 874 696		53 874 696		
Depot et cautionnement	106 875 705		106 875 705		
terme dont partie à encaisser à -1 an			0		
Participations et titres immobilisés	12 000 000	10 000 000	2 000 000		
Total	186 277 816 978	45 278 155 281	140 999 661 697	140 999 661 697	139 984 365 963
ACTIF CIRCULANT					
Valeurs d'exploitation	1 738 120 280	98 201 358	1 639 918 922	1 639 918 922	1 435 135 012
Marchandises	1 738 120 280	98 201 358	1 639 918 922		
Mat. Premières et autres app					
Emballages					
En - cours de product° biens					
Produits intermédiaires					
Produits finis					
Produits résiduels					
Total					
Valeurs réalisables à CT et disponibles	14 387 478 952	3 638 687 005	10 748 791 947	10 748 791 947	9 827 947 377
Fournisseurs débiteurs	988 960 327	25 637 388	963 322 939		
Clients et comptes rattachés	8 889 358 172	3 299 709 888	5 589 648 284		
Personnel et comptes rattachés	90 930 928	33 098 648	57 832 280		
Autres créances (Etat, organismes sociaux)	2 746 770 430		2 746 770 430		
Associés, cptes courants, gr			0		
Débiteurs divers	896 905 359	280 241 081	616 664 278		
Prêts à court terme			0		
Valeurs mobilières placement			0		
Disponibilités	774 553 736		774 553 736		
Total	16 125 599 232	3 736 888 363	12 388 710 869	12 388 710 869	11 263 082 389
REGULARISATION					
Cptes de régularisat/ d'attents	1 559 744 460		1 559 744 460	1 559 744 460	941 787 274
Charges constatées d'avance	8 569 133		8 569 133		
Différences de conversion					
Comptes d'attente à régulariser	1 551 175 327		1 551 175 327		
Total	1 559 744 460	0	1 559 744 460	1 559 744 460	941 787 274
Total Général	203 963 160 670	49 015 043 644	154 948 117 026	154 948 117 026	152 189 235 626
MONTANT DES ENGAGEMENTS RECUS					



BILAN AU 31/12/2016

PASSIF	NET	TABLEAU PARTIEL	EXERCICE PREC
CAPITAUX A LONG ET MOYEN TERME			
capital	157 096 990 000	157 096 990 000	13 321 620 000
capital individuel ou social (dont versé:¹)			
prime d'émission ,d'apport, de fusion			
Fonds de dotation			
Réserves		69 176 871	69 176 871
Réserve légale	69 176 871		
Réserve statutaires et contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau (Solde débiteur ou solde créateur)	-22 389 052 865	-22 389 052 865	-17 542 504 413
Résultats nets en attente d'affectation		-4 979 684 791	-4 848 548 452
Résultat net de l'exercice (bénéfice ou perte)	-4 979 684 791		
Résultats nets des exercices antérieurs (bénéfice ou perte)			
Total situation nette² (avant ou après répartition du résultat)	129 797 429 215	129 797 429 215	-8 998 255 984
Subvention d'équipement	10 779 483 986	10 779 483 986	146 603 676 092
Plus values et provisions réglementées			
Dette à long et moyen terme		4 190 894 374	5 494 492 122
Emprunts obligataires			
Montant brut			
Prime de remb			
Net			
Autres emprunts et dettes assimilées	2 824 553 859		
Avance sur consommation eau	1 149 342 444		
dont partie à payer à -1 an			
Provisions pour risques et charges	216 998 071		
Total	144 787 807 575	14 970 378 360	152 098 168 214
CAPITAUX A COURT TERME			
Dettes à court terme		10 128 441 605	9 039 105 548
Clients créditeurs	540 741 466		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 101 614 880		
Personnel et comptes rattachés	74 516 049		
Etat et autres collectivités publiques	3 741 936 160		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux	538 656 359		
Associés -comptes courants - groupe			
Créditeurs divers	1 251 015 405		
Emprunts à court terme			
Concours bancaires courants	2 879 961 286		
Total	10 128 441 605	10 128 441 605	9 039 105 548
REGULARISATION			
Comptes de régularisation et d'attente		51 867 846	50 217 857
Produits constatés d'avance			
Différences de conversion			
Comptes d'attente et à régulariser	51 867 846		
Total	51 867 846	51 867 846	50 217 857
Total Général	154 948 117 026	154 948 117 026	152 189 235 625
MONTANT DES ENGAGEMENTS DONNES			

II.3.2. TABLEAUX DES RESULTATS



TABLEAU DES RESULTATS AU 31/12/2016

N° des comptes	DEBIT			Exercice prec
	Exploitat°	Hors exploit	Total	
Détermination des résultats d'exploitation et hors exploitation (82 et 082)				
601 Coût d'achat des mdses vendues	192 217 246	0	192 217 246	568 517 792
- Achats de marchandises			0	0
-Variation des stocks de mdses(+ou-)			0	0
60 Consommations en provenance de tiers à 63			0	0
-Achats de matières premières et autres approvisionnements (éventuellement emballages)			0	0
-603 Variation des stocks de mres premières et autres approv, (et emballages) (+ou-)	-204 783 910		-204 783 910	-410 882 926
- 606 Achats d'approvisionnements non stockés	2 307 817 951		2 307 817 951	2 741 337 537
61 Achats de sous-traitance	0		0	0
62 Charges externes liées à l'investissement	374 794 405	1 920 000	376 714 405	457 376 203
63 Charges externes liées à l'activité	1 120 629 199	0	1 120 629 199	930 370 507
SOUS-TOTAL	3 790 674 891	1 920 000	3 792 594 891	4 286 719 113
CONSOMMATIONS INTERMED				
64 Charges et pertes diverses	51 278 830	1 254 647 334	1 305 926 164	120 722 410
65 Frais de personnel	2 547 453 039		2 547 453 039	2 414 066 942
66 Impôts et taxes	10 922 350	14 354 684	25 277 034	3 789 531
67 Charges financières	17 475 219	10 719 786	28 195 005	30 752 369
68 Dotations aux amort, et prov,	6 468 270 970	431 826 012	6 900 096 982	6 368 484 007
Solde créditeur :Bénéfice			0	0
TOTAUX	12 886 075 299	1 713 467 816	14 599 543 115	13 224 534 372
Détermination des résultats sur cession d'éléments de l'actif(84)				
84 - Valeur des éléments cédés				
-Frais annexes de cession transférés				
Solde créditeur : plus -value cession				
TOTAL	0	0	0	0
Détermination du résultat net avant impôt (85)				
82 -Résultat d'exploit,(solde déb,)	3 449 867 952		3 449 867 952	4 881 225 755
082 -Résultat h,exploit,(solde déb,)		1 450 124 116	1 450 124 116	-79 147 839
849 -Moins-values de cession				
859 -Engagement de réinvestir				
Solde créditeur :bénéf, avant impôt				
TOTAL	3 449 867 952	1 450 124 116	4 899 992 068	4 802 077 916
Détermination du résultat net de la période (87)				
85 -Perte avant impôt			4 899 992 068	4 771 558 178
86 - Impôt sur le résultat			79 692 723	74 990 274
Solde Debitteur :Résultat net de la période (Perte)			0	
TOTAL			4 979 684 791	4 846 548 452

Société Nationale de l'Eau (SNE)

B.P. 796 NOUAKCHOTT

Exercice de 2016 clos le 31/12/2016



TABLEAU DES RESULTATS AU 31/12/2016

N° des comptes	CREDIT			DEBIT
	Exploitat	Hors exploi	Total	
Détermination des résultats d'expl. et hors exploitation (82 et 082)				
70 ventes de marchandises et production vendue	7 799 144 082		7 799 144 082	7 423 404 632
- Production vendue (produits finis, travaux, prestations de services)				
- Production des activités annexes	187 511 494		187 511 494	150 513 233
71 Production stockée ou destockage	679 028 013		679 028 013	49 194 586
72 Production de l'entreprise pour elle-même	182 479 073		182 479 073	103 029 807
SOUS-TOTAL	8 848 162 662	0	8 848 162 662	7 726 142 257
PRODUCTIONS				
74 Produits et profits divers	353 448 098	263 343 700	616 791 798	542 563 388
76 Subventions d'exploitation (et d'équilibre)	0	0	0	0
77 Produits financiers	0	0	0	10 977 753
78 Reprises sur amortissements et provisions	234 596 587	0	234 596 587	142 773 058
79 Frais à immobiliser ou à transférer		0	0	0
Solde débiteur : Perte	3 449 867 952	1 450 124 116	4 899 992 068	4 802 077 916
TOTAL	12 651 478 712	1 713 467 816	14 599 543 115	13 224 534 372
Détermination des résultats sur cession d'éléments de l'actif (84)				
84 - produits de cession des éléments de l'actif				
- Amortissements correspondants aux éléments cédés				
Solde débiteur : Moins - value de cession				
TOTAL		0		13 224 534 372
Détermination du résultat net avant impôt (85)				
82 - Résultat d'exploit (solde crédit.)			0	0
082 - Résultat hors expl. (solde créditeur)			0	0
840 - Plus - values de cession	0		0	0
Solde débiteur : perte avant impôt			0	30 519 738
TOTAL			4 899 992 068	4 832 597 654
Détermination du résultat net de la période (87)				
85 - Bénéfice avant impôt			4 899 992 068	4 832 597 654
Solde débiteur : Résultat net de la période (perte)				
TOTAL			4 899 992 068	4 846 548 452
			4 899 992 068	4 846 548 452

II.3.3. TABLEAUX ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

Société Nationale de l'Eau (SNDE)

B.P. 796 NOUAKCHOTT

Exercice de 2016 clos le 31/12/2016

CALCUL DE LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C A F)

1 - PREMEIRE APPROCHE

Code dans le P. C . M .	Eléments	Totaux
87	Résultat net Comptable ¹	-4 979 684 791
68	Dotations aux amortissements et provisions	6 900 096 982
84	Moins - Values de Cession	0
Total (I)		1 920 412 191
74	A déduire Quote - part des Subventions d'équipement Virée aux résultats	266 290 144
78	Reprises sur amortissements et provisions	234 596 587
84	Plus - values de cession	0
Total (II)		500 886 731
Capacité d'autofinancement (I-II)		1 419 525 460

Société Nationale de l'Eau (SNDE)

B.P. 796 NOUAKCHOTT

Exercice de 2016 clos le 31/12/2016

CALCUL DE LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C A F)

1 - DEUXIEME APPROCHE

Eléments	Totaux
Production total (vendue, stockée ou immobilisée)	8 848 162 662
Consommation intermédiaire	3 790 674 891
VALEUR AJOUTÉE (VA)	5 057 487 771
Frais du personnel	2 285 533 527
Impôts et taxes	25 277 034
Subvention d'exploitation	0
EXCEDENT BRUTE D'EXPLOITATION	2 746 677 210
Produit d'exploitation encaissable	87 157 954
Charges d'exploitation décaissable	330 673 561
Produit hors exploitation encaissables	263 343 700
Charges hors exploitation décaissable	1 267 287 120
Impôt sur résultat	79 692 723
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)	1 419 525 460

Société Nationale de l'Eau (SNDE)
 B.P. 796 NOUAKCHOTT
 Exercice de 2016 clos le 31/12/2016



TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE (I)
(VARIATION ENTRE LE BILAN DE CLOTURE ET D'OUVERTURE)

EMPLOIS FIXES	MONTANT	RESSOURCES DE FINANCEMENT	MONTANT
1. Dividendes et tantièmes versés en cours d'exercice		1. Capacité d'autofinancement	1,419,525,460
2. Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé	7,300,973,000	2. Cessions ou réductions de l'actif immobilisé	75,978,686
- Frais et valeurs incorp. immob.	577,033,057	- Cessions d'immobilisation	0
- Immobilisations corporelles	6,686,539,071	- Encaissements sur prêts et dépôts à long et moyen terme	75,978,686
- Immobilisations financières	37,400,872		
3. Réductions des capitaux propres (prélèvements opérés sur le capital, réductions, retraits....)	0	3. Augmentation des capitaux propres	8,217,468,038
		- Apports en espèces ou en nature	7,760,770,264
		- Subventions d'équipement	456,697,774
		- Conversions d'obligations et compensations de créances	
4. Remboursement des dettes à long et moyen terme	1,515,524,266	4. Augmentation des dettes à long et moyen terme	109,683,183
TOTAL DES EMPLOIS	8,816,497,266	TOTAL DES RESSOURCES	9,822,655,367
Solde créditeur : ACCROISSEMENT DU FONDS DE ROULEMENT NET ¹	1,006,158,101	Solde débiteur : PRELEVEMENT DU FONDS DE ROULEMENT NET ²	
	9,822,655,367		9,822,655,367

Société Nationale de l'Eau (SNDE)
B.P. 796 NOUAKCHOTT
Exercice de 2016 clos le 31/12/2016



TABLEAU DE FINANCEMENT (II)

EVOLUTION DU FONDS DE ROULEMENT	Début de l'exercice (1)	Fin de l'exercice (2)	Variations en (+) ou en (-) (3) = (2) - (1)
Actif circulant			
-Actif d'exploitation et réalisables	14,017,700,410	15,351,045,496	1,333,345,086
* Stocks et (en cours)	1,533,336,370	1,738,120,280	204,783,910
* Fournisseurs débiteurs 40	419,541,281	988,960,327	569,419,046
* Clients et comptes rattachés 41	8,336,312,540	8,889,358,172	553,045,632
* Autres débiteurs (42.43.44.45. et 46)	3,702,204,678	3,706,780,706	4,576,028
* Prêts à court terme	26,305,541	27,826,011	1,520,470
* Valeurs mobilières de placement			0
-Disponibles	633,272,118	774,653,736	141,281,618
* Chèques ,effets et coupons à l'encais	0	1,283,571	1,283,571
* Banques ,chèques postaux ,caisse,	609,991,611	769,502,856	159,511,245
* Comptes de régies d'avances et d'accréditifs	23,280,507	3,767,309	-19,513,198
-Comptes de régularisation et d'attente	941,787,274	1,559,744,460	617,957,186
TOTAL = FRB (I) ou AC	16,592,769,802	17,685,343,692	2,092,583,890
Dettes à court terme			
-Dettes d'exploitation et hors exploitation	9,039,105,648	10,128,441,605	1,089,336,057
* Clients créditeurs	739,628,331	540,741,466	-198,886,865
* Fournisseurs et comptes rattachés	1,460,462,255	1,101,614,880	-358,847,375
* Autres créanciers (42.43.44.45. et 46)	4,878,475,836	5,606,123,973	727,648,137
* Emprunts à court terme			
* Concours bancaires courants	1,960,539,126	2,879,961,286	919,422,160
-Comptes de régularisation et d'attente	55,003,335	51,867,846	-3,135,489
TOTAL DCT (II)	9,094,108,883	10,180,309,451	1,086,200,568
Fonds de roulement = FRN = (I - II)	6,498,660,919	7,505,034,241	1,006,383,322
Coefficient de liquidité : <u>FRB</u> ou (AC)	Ratio du fonds de roulement : <u>FRN</u>		
<u>.DCT</u>	<u>FRB ou (AC)</u>		



TABLEAU DE L'ACTIF IMMOBILISE

Bilan à la date du 31/12/2016

RUBRIQUES	SITUATIONS ET MOUVEMENTS					(D) = (A) +(B) - (C) VALEUR BRUTE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
	(A) VALEUR BRUTE A LA FIN DE L'EXERCICE PRECEDENT	(B) ACQUISITIONS DE L'EXERCICE		(C) RETRAITS DE L'EXERCICE		
		Date	Montant 2	Date	Montant 2	
Immobilisations incorporelles ¹	578 900 422	31/12/2015	577 033 057	31/12/2015	0	1 155 933 479
Immobilisations corporelles ¹	167 838 530 803	31/12/2015	2 920 602 762	31/12/2015	0	170 759 133 565
Immobilisations en cours	10 424 063 224	31/12/2015	10 507 299 031	31/12/2015	6 741 362 722	14 189 999 533
Immobilisations financières ¹	199 328 215	31/12/2015	37 400 872	31/12/2015	75 978 686	160 750 401
TOTAUX	179 040 822 664		14 042 335 722		6 817 341 408	186 265 816 978

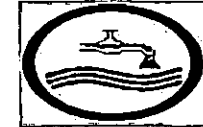


TABLEAU DES AMORTISSEMENTS
 figurant au bilan à la date du 31/12/2016

RUBRIQUES	SITUATIONS ET MOUVEMENTS			
	(A)	(B)	(C)	(D) = (A) + (B) - (C)
	Montant des amortissements cumulés à la fin de l'exercice précédent	Dotation de l'exercice	Amortissements sur immobilisat. sorties au cours de l'exercice	Montant des amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles ¹	351 041 195	184 037 725	0	535 078 920
Immobilisations corporelles ¹	43 319 187 330	6 024 494 876	0	49 343 682 206
TOTAUX	43 670 228 525	6 208 532 601	0	49 878 761 126
Amortissements pratiqués en l'absence de bénéfices, compris dans les totaux ci-dessus ²				

Société Nationale de l'Eau (SNDE)

B.P. 796 NOUAKCHOTT

Exercice de 2016 clos le 31/12/2016



TABLEAU DES PROVISIONS
figurant au bilan à la date du 31/12/2016

RUBRIQUES	SITUATIONS ET MOUVEMENTS				
	(A)	(B)	(C)	(D) = (A) + (B) - (C)	(E)
	Montant des provisions à la fin de l'exercice précédent	Dotation de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant des provisions A la clôture de l'exercice	Observations ²
Provisions réglementées ¹					
TOTAL				0	
Provisions pour risques et charges	161 597 454	55 400 617		216 998 071	
TOTAL	161 597 454	55 400 617	0	216 998 071	
Provisions pour dépréciation					
Classe 2 - Valeurs immobilisées	10 000 000			10 000 000	
Classe 3 - Stocks	98 201 358	0		98 201 358	
Classe 4 - Comptes de tiers	3 289 688 781	348 998 224		3 638 687 005	
Classe 5 - Comptes financiers	0	0			
TOTAL	3 397 890 139	348 998 224	0	3 746 888 363	

Société Nationale de l'Eau (SNDE)

B.P. 796 NOUAKCHOTT

Exercice de 2016 clos le 31/12/2016

TABLEAU DES AFFECTATIONS DE RESULTATS DANS L'EXERCICE

Résultats affectables		Affectation des résultats	
1 . Résultat net de l'exercice (B ou P)	-4 979 684 791	1. Réserve légale	
2. Report à nouveau des Ex/ ant	-22 389 052 865	2 . Tantième	
3. Prélèvements sur les réserves	0	3 . Dividendes	
		4 . Autres réserves	
		5 . Report à nouveau	-27 368 737 656
TOTAL		TOTAL	-27 368 737 656

III.3.4. NOTES EXPLICATIVES SUR LES COMPTES

A-ACTIF

A.1- IMMOBILISATIONS :

A.1.1- Immobilisations incorporelles

Le solde du compte frais à étaler sur plusieurs exercices au 01/01/2016 était d'UM : **578 900 422**. Au cours de l'exercice, l'ajout d'un montant de 577 033 057 UM relatif essentiellement à la fourniture équipement des installations de l'Aftout Essaheli.

A.1.2- Immobilisations corporelles

La situation des immobilisations corporelles au 01/01/2016 se présentait comme suit :

Constructions à usage industriel et commercial	28 594 577 834
Installations et matériels d'exploitation	135 360 788 428
Matériels de transport	1 123 157 015
Matériels de bureau et informatique	1 310 303 097
Autres immobilisations corporelles	1 449 704 379
Total	167 838 530 803

Au cours de l'exercice, les comptes d'immobilisations ont connu les changements suivants:

Ajouts : Les projets suivants sont clôturés et intégrés aux comptes d'immobilisations appropriés pour un montant global de **2 920 602 762UM**.

Ainsi la situation des immobilisations corporelles au 31/12/2016 se présente comme suit :

BATIMENTS INDUSTRIELS	28 887 151 796
MATERIEL D'EXPLOITATION SERVICE	137 652 424 305
MATERIEL DE TRANSPORT	1 320 027 082
MATERIEL BUREAUX INFORMATIQUE	1 447 678 003
MOBILIER ET MATER. DIVERS	1 451 852 379
Total	170 759 133 565

Certaines infrastructures exploitées par la Société et entretenues sur son compte ne figurent pas dans ces immobilisations, c'est le cas des infrastructures réalisées dans le cadre des projets d'alimentation en eau potable des villes de Kiffa, Guérou, Tidjigja, Sélibaby, Kobeni, Djigueni, Bassiknou . L'inventaire des immobilisations de ces villes fut réalisé et valorisé par le bureau EXCO pour un montant de 1 689 753 919 UM. D'autres villes comme Magtalahjar et Chegar et les 19 centres se sont ajoutées au périmètre d'exploitation de la Société .Les immobilisations concernées ne sont, ni inventoriées, ni intégrées dans les comptes de la Société.

A.1.3- Les immobilisations en cours

Au 01/01/2016, le solde du compte immobilisations corporelle en cours était d'UM : 10 230 750 313. L'exercice 2016 a connu de nouveaux investissements pour un montant de (UM 3 765 936 309, les clôtures virées aux comptes d'immobilisations (UM : 2 920 602 762), ce qui a porté le solde au 31/12/2016 à. UM 14 189 999 533.

Les investissements réalisés au cours de cet exercice sont les suivants :

PROJETS	MONTANTS	PROJETS	MONTANTS
RENFORCEMENT AEP KOBENNI	147 409 181	AEP AWJEFT	43 859 032
EXTENSION DU RESEAU ET BF A KOBENNI	3 959 992	AEP D'AGHNOVDERTT	12 332 504
PROJET UGPRD	12 367 637 076	AEP SANGRAVE	3 154 500
AEP PANPA	1 796 360	PROJET CONSTRUCTION D'UN CHATEAU D'EAU a GUERROU	27 647 452
AEP DJIGUENNI	8 396 240	AEP ATAR VILLE	89 202 069
AEP M'BOUT (RACCORDEMENT)	9 224 122	AEP DAR NAIM ALEG	3 485 604
AEP IDINI PK13	901 051 271	AEP CHATEAU D'EAU DE GUERROU	18 122 130
TRAVAUX AEP TINTANE	164 217 425	AEP AIOUN	54 158 468
AEP KAEDI	17 414 787	AEP TEYARET N'KHAL A ATAR	42 681 983
AEP GABION A KAHEDI	9 720 000	AEP BARKEOUEL	28 189 446
AEP ATAR	29 856 508		

Le solde du compte << Immobilisations incorporelles en cours >> au 31/12/2016 de : UM 207 032 911 est relatif à l'étude de l'alimentation en eau potable dans les villes de Kiffa et Guerrou à partir de barrage de Foug Leghleita, et le contrat de l'inventaire des immobilisations réalisé par le bureau EXCO. Au cours de l'exercice 2015 il y'a eu l'ajout de 87 571 284 UM représentant les paiements de l'étude topographique de la ville de Rosso et le décompte définitif de l'implantation et du contrôle d'exécution des forages dans le DHAR de Nema au niveau de Leetig et Boughlé

A.1.4- Immobilisations Financières

La rubrique immobilisations financières a enregistré une diminution de 38 577 814 UM sur le solde du poste « prêts au personnel », résultant de la différence entre les nouveaux prêts accordés pour un montant d'UM: 37 400 872 et les remboursements de l'exercice qui totalisent un montant d'UM 75 978 686 (voir détail ci-après) :

Solde au 01/01/2016	92 452 510
Avances accordée :	37 400 872
Remboursement :	75 978 686
Solde au 31/12/2015	38 577 814

Les 106 875 705 UM représente l'avance sur consommation MT de l'abonnement de la SOMELEC pour AFTOUT SAHELI

Les 12 000 000 UM de participations et titres immobilisés portent sur les participations au capital de la SOGEM et celui de la SOCOGIM. La participation de la SOGEM (10 000 000) n'est matérialisée par aucun acte et l'OMVS ne confirme pas son existence, c'est pourquoi elle est provisionnée à 100%. La SOCOGIM (2000 000) a fusionné avec l'ANAT pour former la nouvelle société ISKAN. A l'occasion de cette fusion, l'actionnaire principal l'Etat a décidé de rembourser les autres actionnaires, ce qui ne s'est pas encore réalisé.

A.2- VALEURS D'EXPLOITATION

Les valeurs d'exploitation totalisent au 31/12/2016, un montant net de provision d'UM : **1 639 918 922**, représentant 11% de l'actif circulant et 25% du fonds de roulement.

Au cours de l'exercice les entrées de stock ont porté sur les valeurs suivantes :

- Equipement électrique	17 080 657
- Matériels de transport	997 711 557
- Compteurs	448 471 882
- Matériel de distribution	18 037 241
- Produits chimiques	248 527 405

- Fournitures de Bureau et informa	8 291 538
------------------------------------	-----------

La situation de ces stocks se détaille comme suit :

• Equipement électrique	17 080 657
• Stocks de compteurs neufs	448 471 882
• Matériel de transport et de distribution	997 711 557
• Pièces accessoires pour compteurs eau	90 000
• Outillages divers	4 601 977
• Matériels consommables	26 933 829
• Cordages& Elingues	7 159 450
• Caoutchouc	2 576 838
• Produits Chimiques Trait. Eau	216 284 356
• Produits d'entretien	2 732 382
• Boulonneries et visseries	5 544 114
• Fournitures informatiques et imprimés	8 291 538
• Signalisations-Sécurité	261 700
• Gaz & Autres Prod.Chimiq.	380 000
• Provisions	- 98 201 358
TOTAL	<u>1 639 918 922</u>

Ce stock comporte du matériel hors service pour une valeur d'UM 97 009 651 inventorié et sa dépréciation supposée est entièrement couverte par la provision.

A.3 - FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Le poste "Fournisseurs et comptes rattachés" accuse au 31 Décembre 2016 un solde débiteur (net de provisions) d'UM : 963 322 939. Ce solde est principalement composé d'avances de démarrage versées aux entreprises de travaux et se détaille comme suit :

<input type="checkbox"/> Avances et acompte sur projets	325 318 467
<input type="checkbox"/> Avances sur travaux	663 641 860
<input type="checkbox"/> Provisions	- 25 637 388
TOTAL	963 322 939

La provision est constituée pour couvrir les risques liés à une avance versée à l'entreprise SAFOR dans le cadre d'un ancien projet d'AEP, et qui fait l'objet d'un litige devant les tribunaux.

A.4 - CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les comptes <<clients et comptes rattachés>> totalisent au 31 Décembre 2016 un solde débiteur net de provisions d'UM : 5 589 648 284 contre 5 385 600 876 UM au 31/12/2015. Il y'a lieu de souligner que le PV signé en 2012 avec le Ministre des finances pour la régularisation des consommations de l'Etat n'a toujours pas connu d'application.

Cette situation se détaille comme suit :

<input type="checkbox"/> Clients ordinaires et individuel	5 798 351 705
<input type="checkbox"/> Clients budget national	1 628 314 324
<input type="checkbox"/> Clients budgets Cautionnés	130 495 398
<input type="checkbox"/> Clients établissements Publics et assimilés	588 148 848
<input type="checkbox"/> Clients ambassades et organismes	56 310 238
<input type="checkbox"/> Clients administration, budget autonomes	8 709 646
<input type="checkbox"/> Factures à établir	679 028 013
<input type="checkbox"/> Provisions	- 3 299 709 888
TOTAL	5 589 648 284

Le compte provision pour dépréciation des comptes clients présentait un solde de 2 950 711 664 UM au 01/01/2016. Une provision complémentaire de 348 998 224 UM a été constituée au 31/12/2016, passant ainsi à 3 299 709 888 UM.

A.5 - PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES

Le poste "personnel et comptes rattachés accuse" au 31 Décembre 2016 un solde débiteur de UM : **90 930 928** détaillé comme suit :

<input type="checkbox"/> Acomptes/Salaires	
<input checked="" type="checkbox"/> PERS.BULLET.PAIE NEGATIVE	88 519
<input checked="" type="checkbox"/> Provisions soins médicaux	25 356 160
<input checked="" type="checkbox"/> Personnel (Factures eau)	37 660 238
TOTAL	90 930 928

Les provisions pour soins médicaux portent sur des avances accordées à des agents évacués à l'étranger avant l'entrée en vigueur des contrats d'assurance. Les montants sont entièrement provisionnés.

A.6 - ETAT ET AUTRES COLLECTIVITES PUBLIQUES

Le poste "Etat et autres collectivités publiques" présente au 31 décembre 2016, un solde débiteur de UM : **2 746 770 430** UM correspondant aux engagements de l'Etat dans le PV du 24/05/2012 signé avec le Ministre des finances en régularisation de ces arriérés de consommation (2 694 961 500 UM) et la TVA récupérable (51 808 930 UM).

A.7 - DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS

Le poste "Débiteurs Divers" accuse au 31 Décembre 2015, un solde débiteur de UM : **891 542 041**UM. Ce solde porte sur le cumul des déficits de l'exploitation de l'assainissement de la ville de Nouakchott (537 425 985 UM) pris en charge par l'Etat dans le cadre du PV cité plus haut et les dépenses réalisées sur le projet d'évacuation des eaux de pluies financé par l'Etat.

A.8- Trésorerie

Au 31 Décembre 2016, le poste trésorerie accuse un solde débiteur de UM : **774 553 736** et se détaille comme suit :

o BMS	123 621 569
o BMCI NKTT	80 139 804

○ BMCI AFTOUT CHERGUI	18 048 052
○ TIJARI BANK	12 919 655
○ CHINGUITY BANK	3 958 632
○ BNM NKTT	23 434 534
○ BANQUE POPULAIRE MAURITANIE	167 701 397
○ BAMIS	12 533 438
○ Banque Islamique de Mauritanie	56 546 816
○ GBM	1 026 620
○ BEA	21 888 741
○ BCI NKTT	34 691 647
○ ORABANK	22 194 840
○ PROJET AEP SELIBABY	1 074 489
○ PROJET AEP ATAR	241 217
○ PROJET AEP KOUBENNI	386 192
○ N B M	110 149 794
○ SOCIETE GENERALE	21 132 402
○ CCP	17 684 320
S/TOTAL	<u>729 374 159</u>
• VIREMENTS DE FONDS	39 855 730
• Régies d'avance	3767 309
• CHEQUES A L'ENCAISSEMENT	1 283 571
• CAISSES	272 967
TOTAL GENERAL	<u>774 553 736</u>

A.9- COMPTES D'ATTENTE ET A REGULARISER

Le poste "Comptes d'attente et de régularisation" présente au 31 Décembre 2016 un solde débiteur d'UM : 1 559 744 460 et se détaille comme suit :

Charges constatées d'avance	8 569 133
Régularisation du compte client	960 512 050
Compte Fournisseur a régularisés	590 663 277
TOTAL	<u>1 559 744 460</u>

Les charges en attente de régularisation sont 590 663 277 MRO et se détaille comme suit :

❖ Deux Factures PLASTIMA à régularisé	100 921 527
❖ Des provisions à régularisé	4 297 500
❖ Rapport commissaire aux apports	485 444 450

Les charges constatées d'avance sont 8 569 133 MRO et se détaille comme suit :

❖ Reliquat de produit chimique	5 779 110
❖ ASSURANCE	2 790 023

Les régularisations sur les comptes clients portent sur les mouvements suivants 960 512 050 UM:

▪ Solde créditeur des potences	821 835 310
▪ Factures citernes	120 325 388
▪ Les Encaissements des centres l'intérieur saisi après le 31/12/16	18 351 065

B. PASSIF

B.1- Situation Nette

La situation nette de la SNDE se chiffre au 31 Décembre 2016 à UM : **129 797 429 215** et s'analyse comme suit :

☉ Capital	157 096 990 000
☉ Réserves	69 176 871
☉ Report à nouveau débiteur	-22 389 052 865
☉ Résultat de l'exercice	- 4 979 684 791
TOTAL	-129 797 429 215

Le capital est passé de 13 321 620 000 UM en 2015 à 157 096 990 000 UM en 2016 suite à l'intégration des subventions d'équipement provenant des financements accordés par certains bailleurs de fonds.

Le compte Report à nouveau comprend toutes les pertes antérieures.

Le solde du compte report à nouveau porte sur les résultats de la période de 2001 à 2014 et se détaille comme suit :

	Pertes		Bénéfices	
2004	183 210 180	2001	105 346 630	
2005	646 590 771	2002	99 229 657	
2009	435 825 277	2003	135 449 356	
2010	4 695 697 356	2006	78 025 071	
2011	1 473 839 071	2007	30 820 417	
2012	5 214 496 956	2008	47 403 854	
2013	4 867 687 734			
2014	4 751 432 053			
2015	4 846 548 452			
		<u>S/TOAL</u>	496 274 985	
		<u>Solde</u>	<u>22 389 052 865</u>	
Totaux	<u>22 885 327 850</u>		<u>22 885 327 850</u>	

B.2-SUBVENTIONS

B.2.1-: Subventions d'équipements Etat 1401 (5 325 802 889)

Il s'agit des financements apportés par l'Etat pour la réalisation des projets d'alimentation en eau potable .Le compte n'a pas connu de mouvement au courant de l'exercice. Il se détaille comme suit :

Projets	MONTANTS
AEP NKT PHASE URGENCE	2 494 724 519
AEP ATAR	526 166 778
STATION ROSSO	90 000 000
Extension réseau centres urbains	390 000 000
AEP 9 VILLES	43 400 000
AEP NDB	310 000 000
Contre partie PDU	305 000 000
Contre partie KEBBA	21 850 000
SUB ETAT NDB	200 000 000
CONTRE PARTIE PROJET PDU	50 377 398
AEP TIDIJIKJA	110 000 000
SUB ETAT AEP ROSSO	70 000 000
SUB ETAT AEP GUERROU	70 000 000
AEP MBOU	25 000 000
Total	5 325 802 889

B.2.2- Subvention Abonnés 1402 - 1403

Le solde au 01/01/2016 était 1 828 156 636 UM et a subi un ajout de 217 092 588 UM relatif aux branchements réalisés en 2016.

	Solde au 31/12/2015	Mobilisation 2016	Solde au 31/12/2016
Subvention Abonnés	1 828 156 636	217 092 588	2 045 249 224
TOTAL	1 828 156 636	217 092 588	2 045 249 224

B.2.3- Autres subventions 1404 :

Ce compte enregistre les opérations relatives à une subvention de 84 millions d'ouguiya accordée en 2005 par la Fondation Bouamatou pour financer les branchements des populations de Kiffa.

B.2.4- Subventions AFD 1405

Ce compte enregistre les opérations relatives à une subvention accordée en 2010 par l'agence française de développement (AFD) pour le financement du projet d'alimentation en eau potable de la ville d'Aleg à partir de Bouhchicha pour un montant de 188 068 264 UM.

Le projet est achevé depuis 2012.

B.2.4- Subventions Etat en cours de mobilisation 141100

Le solde de ce compte au 01/01/2016 portait sur les éléments suivants :

Projets	Soldes au 01/01/2016
Réseau Nouadhibou	134 000 000
Contre partie PDU ARAFAT	41 385 026
SUB ETAT AIOUN	90 284 082
Alimentation quartiers périphériques	102 000 000
PROJET DHAR NEMA	60 000 000
AEP ROSSO PK 7	39 932 490
CONVENTION CUN	2 804 680

AEP centres intérieurs		82 500 000
Subvention AEP centres intérieurs		400 000 000
AEP SELIBABY		254 878 200
AEP ATAR		132 000 000
AEP IDINI PK13		117 448 276
AEP ROSSO		63 157 068
AEP TIDJIKJA		185 530 800
AEP TINTANE		112 780 000
AEP CENTRES INTERIERS		150 000 000
MINISTR AGRICULTURE		30 000 000

Durant l'exercice 2016, Il a subit les mouvements suivant :

Projets	Montant
AD SUBV N 001/2016	341 381 515
SUBV IDINI PK13	45 000 000
SUBV IDINI PK13	15 000 000
2EME TRANCHE SUBV AIOUN	58 278 748
AD CONV 002/2016	24 702 848
SUBV CONV 001/MHA/2016	143 564 236
SUBV AEP TINTAN	146 300 000



Donc au 31/12/2016, le compte affiche un solde de MRO 1 968 897 684 détaillé comme suit :

Projets	Soldes au 31/12/2016
Réseau Nouadhibou	134 000 000
Contre partie PDU ARAFAT	41 385 026
SUB ETAT AIOUN	90 284 082
Alimentation quartiers périphériques	102 000 000
PROJET DHAR NEMA	60 000 000
AEP ROSSO PK 7	103 089 558
CONVENTION CUN	2 804 680
AEP centres intérieurs	632 500 000
AEP SELIBABY	254 878 200
AEP ATAR	132 000 000
AEP IDINI PK13	117 448 276
AEP TIDJIKJA	185 530 800
AEP TINTANE	112 780 000
MINISTR AGRICULTURE	30 000 000
SUB BCM MF 2010	41 291
AD SUBV N 001/2016	341 381 515
SUBV IDINI PK13	45 000 000
SUBV IDINI PK13	15 000 000
2EME TRANCHE SUBV AIOUN	58 278 748
AD CONV 002/2016	24 702 848
SUBV CONV 001/MHA/2016	143 564 236

B.2.6- Subventions FADES en cours de mobilisation 141220

Le soldé de ce compte porte sur les conventions FADES devant être virées au capital. Il se présentait au 01/01/2016 comme suit :

AEP NDB	3 781 325 361
AEP 9 VILLES	1 341 996 158
PROG URG	5 316 488 053
Don FADES	424 295 670
DHAR NEMA	3 383 770 045
Aftout Saheli	1 686 751 989
Produits chimique	436 677 679
Total	16 370 304 954

Durant l'exercice 2016, il a connu les mouvements suivants:

DON FADES	28 016 707
PRODUITS CHIMIQUES	289 378 899
DHAR NEMA	12 245 501
AFTOUT	828 991 759

L'amortissement de ces subventions est constaté en fonction de la durée de vie des immobilisations qu'ils ont financées, par le virement d'une quote-part au compte de résultat. Le montant cumulé de ces amortissements au 31/12/2016 s'élève à la somme d'UM 3 397 939 835 dont UM 757 737 890 au titre de 2016 ;

B.3- DETTES A LONG ET MOYEN TERMES

Ce poste présente au 31/12/2016 un solde de 5 332 894 668 UM contre 5 246 616 566 UM au 31 décembre 2014 soit une augmentation de 86 278 102UM résultant principalement des avances sur consommation des abonnés.

B.3-1 Les emprunts :

Les emprunts totalisent au 31/12/2016 un montant de : 3 973 896 303 UM et s'analysent comme suit :

■ FAD CS MR SP (E) 85/9	266 967 111
■ IDA PDU	2 567 157 704
■ BID MAU 0221 DHAR NEMA	1 149 342 444
■ Différence de conversion (PDU)	(9 570 956)
TOTAL	3 973 896 303

Il s'agit d'une part des emprunts spécifiques à l'eau, rétrocédés par l'Etat Mauritanien à la SONELEC conformément à l'article 1.4 du contrat programme <<service de la dette>>, et d'autre part à un emprunt contracté auprès d'IDA (IDA 3574). Les dettes rétrocédées sont sans risque de change.

B.3-2 Avances sur consommations

☐ Solde d'ouverture	1 022 552 917
☐ Additions	161 311 379
☐ Remboursement	(34 521 852)
TOTAL	1 029 444 101

B.4- PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Le poste provision pour risques et charges affiche au 31/12/2016 un solde d'UM 216 998 071 et s'analyse comme suit :

• Provision pour retraite	76 127 559
• Provision pour litige	53 000 344
• Provision pour impôts	87 870 168
Total	216 998 071

B.4.1- Provision pour retraite

Au 31/12/2016, le solde de ce compte s'élève à UM 76 127 559 et a subi une augmentation de 55 400 617 UM, représentant la provision de 2016.

B.4.2- Provision pour litige :

La provision pour litiges se chiffre au 31/12/2016 à 53 000 344 UM. Elle est destinée à couvrir les risques liés aux condamnations contre la SNDE.

B.4.3- Provision pour impôts :

La provision pour impôts se chiffre au 31/12/2016 à 87 870 168 UM. Elle est destinée à couvrir un redressement confirmé par DGI.

B.5 FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES :

Ce poste accuse au 31/12/16 un solde créditeur d'UM : 1 101 614 880 et se détail comme suit :

Fournisseurs Achat à terme 1 077 353 409

Retenue de Garantie	24 261 471
Total	1 101 614 880

B.6 CLIENTS ET COMPTES RATTACHES :

Ce poste cumule au 31/12/2016 un montant de 540 741 466 UM et s'analyse comme suit :

Désignation	Montants
❖ Clients ordinaires TPR	362 113 858
❖ Transf DT/CR autres REF	3 567 027
❖ Mouvement en attente d'affectation	175 060 581
Total	540 741 466

B.7 PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES :

Ce poste accuse au 31/12/16 un solde créditeur d'UM 74 516 049 et se détaille comme suit :

○ Appoints	659 510
• CONGES A PAYER	66 261 988
• REMUNERAT.DUES PERSONNEL	75 000
• OPPOSITIONS	6 083 910
• RESTAURATION	1 460 000
TOTAL	74 516 049

B.8 ETAT
ET AUTRES

COLLECTIVITES PUBLIQUES:

Cette rubrique totalise au 31/12/2016 un montant d'UM 3 741 936 160 et se détaille comme suit.

✓ Etat augmentation du capital	8 556
✓ Etat principal échu	785 436 040
✓ Etat impôt min forfaitaire	236 301 934
✓ IMF Précompté	175 364 684
✓ Droits Enregistrement	5 832 608
✓ Etat IRF	84 674 919
✓ Taxes d'apprentissage	4 572 797
✓ Etat ITS	573 882 117
✓ Etat TVA	1 875 862 505
TOTAL	3 741 936 160

B.9-SECURITESOCIALE

Les soldes créditeurs des différents comptes de l'Etat et de la CNSS résultent du cumul d'arriérés durant les exercices 2009,2010 et 2011. Pour ce qui est de la CNSS (222 812 788), depuis 2011, les cotisations sont régulièrement payées.

B.10- CREDITEURS DIVERS :

Ce poste se chiffre au 31/12/2016 à un montant d'UM 1 251 015 405 détaillé comme suit :

✓ Créancier SOMELEC	1 082 384 894
✓ Autres charges à payer	8 993 628
✓ Intérêts à payer	159 636 883
TOTAL	1 251 015 405

Les intérêts à payer sont relatifs aux emprunts.

B.11 TRESORERIE :

TRESOR PUBLIC742	572 568 417
TRESOR PUBLIC231	797 488 292
TRESOR PUBLIC749	1 508 619 495
TOTAL	2 878 676 204

Les soldes de ces comptes ont été rapprochés avec les relevés bancaires au 31 décembre 2016.

B.12 COMPTES D'ATTENTE ET A REGULARISER:

Le solde créditeur au 31/12/2016 de ce poste s'élève à UM 51 867 846 comprenant :

- 42 068 407 UM représentant certains virements reçus non identifiés ;
- 9 542 838 UM représentant les loyers dus au titre du dernier trimestre de 2016 ;
- 256 600 UM représentant compte transitoire de trésorerie.

C- LES COMPTES DE RESULTATS

C.1- LES COMPTES DE CHARGE :

Les achats de matières consommables ont diminué de 66% en 2016 par rapport à l'exercice précédent. Cela est dû en partie à la baisse des achats de produits chimiques, du moment que son stock de 2015 n'est pas encore épuisé.

Toutefois, les stocks de fin d'année ont augmenté en 2016 par rapport à 2015 par des reliquats de pièces cédées par des projets en cessation d'activité.

La variation des stocks de matières consommables est négative de 50%, du fait que le stock final de ces matières est supérieur à son stock initial.

Les achats d'approvisionnements non stockés ont diminué de 16% en 2016 par rapport à 2015.

Les charges externes à l'investissement ont baissé de 18% en 2016.

Par contre, les charges externes liées à l'activité ont augmenté de 20% en 2016.

L'évolution des différents postes de charges durant les trois derniers exercices est présentée dans les tableaux ci-après:

C.1.1-ACHATS DE MATIERES CONSOMMABLES ET D'APPROVISIONNEMENT

Les achats de matières consommables et d'approvisionnements totalisent au 31/12/2016 un montant d'UM 2 500 035 197

	2016	2015	2014
Matières et fournitures	322 907 021	294 814 034	510 055 700
Combust.Carbu-lubrifiant	504 041 749	965 160 812	737 910 342
Fournitures énergie	1 482 504 570	1 246 925 716	1 151 398 895
Petit Outillage	11 218 834	3 423 770	11 900
Produits entretien	1 238 756	139 368 333	41 459 099
Fournitures administration	14 644 977	28 104 129	14 044 057
Produits chimiques et Autres	100 852 564	249 398 638	58 814 410
Achat Eau SOGED	62 626 726	108 956 139	13 449 018
Achat compteurs eau		273 703 758	0
TOTAL	2 500 035 197	3 309 855 329	2 527 143 421

C.1.2- CHARGES EXTERNES LIEES A L'INVESTISSEMENT

Les charges externes liées à l'investissement s'élèvent au 31/12/2016 à UM 374 794 405.

	2016	2015	2014
Financement	63 623 524	58 527 327	67 400 168
Immobilisations (hors Réhabilitation)	303 539 028	392 421 832	402 048 298
Assurances	4 386 353	2 393 479	4 067 153
Immobilisations	2 995 500	2 861 065	5 067 248
Frais d'investissement	250 000	970 000	2 972 884
TOTAL	374 794 405	457 173 703	481 555 751

C.1. 2 -1 Locations

Les locations s'élèvent à UM 63 623 524 et se détaillent comme suit :

Locaux d'exploitation	18 289 720
Matériel de transport	5 811 830
Locaux administratifs	39 521 974
TOTAL	63 623 524

C.1.2-2 Entretien et réparation

Ce poste s'élève à UM 303 539 028 et se détaille comme suit :

Locaux d'exploitation	21 846 068
Réseaux	101 380 217
Ouvrages de production	117 990 306
Matériel & Outillages	10 000 000
Véhicules	50 792 437
Matériels de bureau	1 530 000
TOTAL	303 539 028

C.1.3- CHARGES EXTERNES LIEES A L'ACTIVITE

Les charges externes liées à l'activité s'élèvent au 31/12/2016 à UM : 1 120 629 199 contre UM 930 370 507 au 31/12/2015, enregistrant ainsi une augmentation de : 190 258 692 UM. Ils s'analysent comme suit :

LIBELLES	2016	2015	2014
Mission/Récep/Transp	138 088 057	141 424 969	127 820 130
Frais postaux et télécoms	209 153 217	42 745 306	29 319 520
Rem.d'intérim.et Honor.	739 181 414	694 232 825	595 419 410
Publicité et Propagande	16 945 600	35 942 826	9 433 268
Services bancaires	10 272 711	10 422 031	3 259 362
Frais de sécurités	6 988 200	5 602 550	10 814 143
TOTAUX	1 120 629 199	930 370 507	776 065 833

C.1.4- CHARGES ET PERTES DIVERSES

Les charges et pertes diverses s'élèvent au 31/12/2016 à UM : 51 278 830.

	2016	2015	2014
Jetons de Présence	45 980 456	60 233 180	39 312 000
Dons et Pourboires	100 000	10 667 200	18 961 634
Différence de caisse	791 550	768 281	67 788
Pénalités	4 406 824	1 413 250	
TOTAL	51 278 830	73 081 911	58 341 422

Charges et pertes diverses hors exploitation : 328 866 061 UM.

Ce compte enregistre principalement les redressements des factures se rapportant aux exercices antérieurs.

C.1.5- FRAIS DE PERSONNEL

Les frais du personnel s'élèvent au 31/12/2016 à UM : 2 547 453 039.

	2016	2015	2014
Salaires du personnel	748 805 398	692 921 286	638 061 215
Heures supplémentaires	48 895 311	47 698 479	36 853 081
Congés payés	124 084 879	98 298 933	104 572 485
Primes et gratifications	1 363 747 939	1 314 643 606	1 166 090 764
Sécurité sociale	240 718 191	231 355 197	219 076 616
Autres charges du personnel	21 201 321	25 510 019	23 257 558
TOTAUX	2 547 453 039	2 410 427 520	2 187 911 719

C.1.6- IMPOTS ET TAXES

Le poste Impôts et taxes s'élève au 31/12/2016 à UM 10 922 350 et se compose comme suit :

Taxes sur véhicules	4 221 350
TAXES/PRESTAT.SERV.	67 01 000

C.1.7- CHARGES FINANCIERES :

Les charges financières s'élèvent au 31/12/2016 à UM 17 475 219 détaillées comme suit.

	2016	2015	2014
Intérêts sur emprunts	14 411 772	14 411 772	14 411 772
Intérêts débiteurs			0
Différence de change	3 063 447	16 340 597	3 536 682
TOTAUX	17 475 219	30 752 369	17 948 454

C.1.8- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS :

La dotation aux amortissements et provisions de 2016 s'est élevée à un montant d'UM 6 468 270 970 répartie comme suit :

	2016	2015	2014
	5 779 038 547	5 504 068 460	5 474 087 637
	633 831 806	440 608 762	84 004 858
			14 000 000
	55 400 617	297 105 819	54 531 516
		78 091 293	27 760 820
	6 468 270 970	6 319 874 334	5 654 384 831

C.2 - LES COMPTES DE PRODUITS

Les charges citées plus haut, générées par la mise en exploitation des ouvrages du projet de l'Aftout Essahili n'ont pas été compensées par des produits à cause de l'incapacité du réseau vétuste de Nouakchott de véhiculer les nouvelles capacités de production.

Le chiffre d'affaires cumulé au 31/12/2016 s'élève à UM 8 848 162 662. Son évolution sur les trois dernières années est présentée dans le tableau suivant :

	2016	2015	2014
Ventes d'eau	6 731 197 636	6 474 245 222	5 661 446 516
Rédevance gestion eau	1 061 689 237	949 159 409	802 136 089
Production d'activité	193 768 703	150 513 233	102 249 680
Production Stockée	679 028 013	49 194 586	92 395 744
Production interne	182 479 073	103 029 807	77 616 953
Sous Total	8 848 162 662	7 726 142 257	6 735 844 982

Région	2016	2015	2014
Subvention Prod.Branchement	266290144	459 293 068	274 690 144
Autres produits et profits	71901293	84 600 657	137 572 637
Rabais-Remises-Ristournes	15256661	19 400	532 600
Produits financiers		9 940 293	
Sous Total	588 044 685	553 853 418	412 795 381
TOTAL	9 436 207 347	7 289 698 410	6 848 088 344

Ventes d'Eau

Les ventes d'eau en 2016 s'élèvent à 8 848 162 662UM contre 7 726 142 257 UM en 2015, ce qui représente une amélioration de plus de 13%. Cette performance est principalement à imputer à l'évolution de la clientèle, Si l'on sait que les tarifs de vente de l'eau n'ont pas changé durant cette période et les quantités produites n'ont pas connu d'importante modification. La répartition de ces ventes entre les différents tarifs se présente comme suit :

Vente domestique (1tranche)	955 004 584
Vente domestique (2tranche)	1 189 165 147
Vente domestique (3tranche)	2 792 194 954
Vente borne fontaine	457 868 082
Vente artisanat-industrie	1 311 083 602
Vente agents SNDE	25 881 267
TOTAL	6 731 197 636

C 3 le résultat ;

L'exercice se solde par un résultat net de 4 979 684 791 de perte contre 4 846 548 452 en 2015 Pour une évaluation objective de ces résultats, Il faut souligner que les prix de vente de l'eau n'ont pas connu de changement depuis 2007 malgré l'évolution continue des couts de production. La mise en

exploitation des ouvrages de production de l'Aftout et la capacité de production qui en a résulté ne s'est pas traduite sur les produits à cause de l'incapacité du réseau vétuste de Nouakchott d'assurer sa distribution. Du côté des charges, le coût d'exploitation des ouvrages surtout en matière de frais d'entretien, de produits chimiques pour le traitement de l'eau de surface et les amortissements des ouvrages ont majoré les charges de plus de 48 %. La perte est principalement le résultat de l'imputation des amortissements des ouvrages d'Aftout Saheli.

III. AVIS SPÉCIAL SUR LES CONVENTIONS RÉGLÉMENTÉES

*Excellence, Monsieur le Ministre des Finances,
Monsieur, le Président du Conseil d'Administration,*

1. En exécution du mandat de commissariat aux comptes, qui nous a été confié, pour les états financiers de la Société Nationale de l'Eau (SNDE) pour l'exercice clos au 31 décembre 2016, et suivant les exigences prévues par l'article 441 (nouveau) du code de commerce (CC) ; nous vous présentons notre rapport spécial sur les conventions réglementées par les articles 439 et suivants du CC se rattachant à l'exercice 2016.
2. Suivant les termes de l'article 439 du CC, *« Toute convention intervenant entre une société anonyme et l'un de ses administrateurs ou directeurs généraux, doit être soumise à l'autorisation préalable du conseil d'administration.*
Il en est de même des conventions auxquelles un administrateur ou directeur général est indirectement intéressé ou dans lesquelles il traite avec la société par personne interposée.
Sont également soumises à autorisation préalable du conseil d'administration, les conventions intervenant entre une société anonyme et une entreprise, si l'un des administrateurs ou directeurs généraux de la société est propriétaire, associé indéfiniment responsable, gérant, administrateur ou directeur général de l'entreprise.»
3. En outre, l'article 441 (nouveau) du CC stipule que *le président du conseil d'administration avise le ou les commissaires aux comptes de toutes les conventions autorisées en vertu de l'article 439 dans un délai de 30 jours avant la date de conclusion et soumet celle-ci à l'approbation de la prochaine assemblée générale ordinaire.*
4. Notre responsabilité ne requiert pas la mise en œuvre des procédures d'audit spécifiques dans le but de découvrir l'existence de telles conventions.
5. Nous n'avons pas été avisés par l'une des conventions réglementées, par les articles 439 et suivants du code de commerce, se rattachant à l'exercice 2016.
6. En outre, nous n'avons pas découvert, au cours de l'exécution de notre mission, des conventions tombant sous l'empire de ces articles.

7. En restant à votre entière disposition, en cas de besoin, pour toutes explications supplémentaires, nous vous prions d'agréer, Excellence Monsieur le Ministre, Monsieur le Président du Conseil d'Administration, l'expression de notre haute considération.

Nouakchott, 11 Octobre 2017

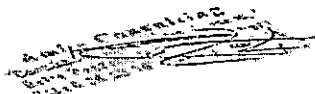
AMI ELMEHDI JIYED

Docteur en Sciences de Gestion

Expert comptable Diplômée

Membre de l'Ordre National des Experts Comptables Mauritaniens

Tél. Mobile : + 222 46 58 62 15



Villa ZRE 288 Ilot E Nord Nouakchott Tel : 45 25 87 00.

Boite Postale 25 04 – Nouakchott, Mauritanie.

E-Mail : a_jiyed@yahoo.fr

IV. LETTRE DE MANAGEMENT

Conseillère au commissariat aux comptes de la Société Nationale De l'Éau (SNE) au titre de l'exercice 2016

IV. 1. LETTRE DE TRANSMISSION DE LA LETTRE DE MANAGEMENT

*Excellence, Monsieur le Ministre des Finances,
Monsieur le Président du Conseil d'Administration,*

1. En exécution du mandat de commissariat aux comptes, qui nous a été confié, pour les états financiers de la Société Nationale de l'Eau (SNDE) pour l'exercice clos au 31 décembre 2016, nous avons procédé à l'examen du système de contrôle interne en vigueur afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de ce système.
2. Nos travaux ont comporté également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.
3. Les responsables de la gouvernance doivent mettre en place un système de contrôle interne capable de maîtriser la gestion de la société et assurer la surveillance du processus d'information financière.
4. La responsabilité première pour la prévention et la détection des fraudes incombe aux responsables de la gouvernance et à la direction de la société. Il est important que la direction, sous la surveillance des responsables de la gouvernance, mette fortement l'accent sur la prévention des fraudes, ce qui peut réduire les possibilités de les commettre, ainsi que sur les aspects dissuasifs, ce qui peut convaincre des personnes de ne pas commettre de fraudes en raison de la probabilité de leur détection et de leur sanction.
5. La surveillance qu'exercent les responsables de la gouvernance implique notamment de tenir compte des possibilités que la direction contourne les contrôles ou influence de façon inappropriée le processus d'information financière, par exemple en cherchant à manipuler les résultats afin d'influencer la perception des analystes quant à la performance et à la rentabilité de la société.
6. Nos observations et nos recommandations, suite à nos travaux d'audit, font l'objet de la présente lettre de direction.
7. Nous tenons à préciser que, de par sa nature, cette lettre de direction ne signale que les faiblesses constatées. *Elle ne fait aucune référence aux points forts du système de contrôle interne de la société, malgré leur existence.*
8. Dans l'objectif d'améliorer le système de contrôle interne, ainsi que son système comptable, nous vous invitons, de prendre les mesures nécessaires et adéquates, pour prendre en compte les recommandations mises en évidence dans cette lettre.
9. *Nous tenons à vous indiquer que nos anciennes lettres de management font partie intégrante de cet effort visant l'amélioration du système de contrôle interne de la SNDE. Pour cette fin, la prise en compte des recommandations formulées sur ces lettres reste indispensable, plus particulièrement en ce qui concerne la nécessité de la mise en place d'un système de gestion intégré de la SNDE.*
10. Nous tenons à remercier la direction et l'ensemble du personnel de la société, pour la coopération qu'ils nous ont réservé tout au long de notre mission.

11. En restant à votre entière disposition, en cas de besoin, pour vous soutenir dans la mise en place de ces recommandations, nous vous prions d'agréer, Excellence Monsieur le Ministre des Finances, Monsieur le Président du Conseil d'Administration, l'expression de notre haute considération.

Nouakchott, le 11 Octobre 2017.

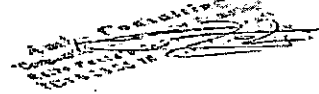
AMI ELMEHDI JIYED

Docteur en Sciences de Gestion

Expert comptable Diplômée

Membre de l'Ordre National des Experts Comptables Mauritaniens

Tél. Mobile : + 222 46 58 62 15



Villa ZRE 288 Ilot E Nord Nouakchott

Tel : 45 25 87 00. Boite Postale 25 04 – Nouakchott, Mauritanie.

E-Mail : a_jiyed@yahoo.fr

IV.2. INTRODUCTION

Le développement du secteur de l'eau et de son cadre concurrentiel exige de la société nationale de l'eau (SNDE) un effort courageux pour faire face à la nouvelle mutation de l'industrie de l'eau en Mauritanie.

Malgré le retard de son application effective, le nouveau cadre juridique de cette industrie fait de la performance un socle de survie de toute entreprise opérante dans le secteur.

L'achèvement de certains projets importants pour le développement de la société, l'avancement des travaux de certains d'autres tel que l'UGPRD et Dhhar, constitue un défi pour la firme notamment en matière de modernisation de ses outils, aussi bien techniques que de gestion et de contrôle. En effet, ces réalisations affectent notablement la taille de l'activité de la SNDE, l'organisation de sa structure et le pilotage de ses ressources humaines, financières et économiques.

Cette nouvelle mutation exige de la société un effort supplémentaire pour fiabiliser son système de contrôle interne et celui comptable qui constituent le noyau dur de tout système de gestion visant la maîtrise de son développement.

Cet effort commence, incontestablement, par le changement du système d'information automatisé en place, qui est révolu, et la mise en place d'un nouveau système performant capable de prendre en compte le développement de la SNDE et de répondre adéquatement aux exigences de son métier, en bénéficiant des solutions proposées par les technologies récentes. LES ETAPES FRANCHISES DANS CE CADRE MERITE UN APPUI REEL POUR DONNER LE RESULTAT ATTENDU.

Ainsi, nous venons par cette lettre de direction contribuer à votre action en matière d'amélioration et de perfectionnement des méthodes de management, en vous proposant des recommandations permettant de traiter les faiblesses, et les risques en résultant, que nous avons eu l'occasion de découvrir lors de cette mission de commissariat aux comptes.

IV.3. SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE & ORGANISATION COMPTABLE

Faiblesses	Recommandations
<p>F.1. SYSTEME INFORMATIQUE MIS EN PLACE POUR LA GESTION AUTOMATISEE DE LA SOCIETE.</p> <p>Malgré le développement de la société et les exigences de plus en plus pressantes d'une gestion intégrée efficace et efficiente,</p> <p>le système informatique actuellement exploité est obsolète et sources de plusieurs problèmes, pouvant affecter la cohérence et l'intégrité des données et par la suite le degré de confiance des ses outputs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ le langage utilisé est dépassé : COBOL, ▪ difficulté de répondre aux exigences des augmentations des abonnées et des demandes des agences ▪ Les modifications apportées ne sont ni documentées ni automatisées (un programme par besoin), ▪ impossibilité par fois de répondre à des modifications sollicitées ou des mises à niveau, ▪ Les options d'édition ne répondent pas aux besoins (difficultés d'édérations et exportation des données par les directions autres inf, impossibilité d'édérations d'une balance âgée par client, ...) ▪ Les options de consultation sont très limitées et non conviviales, ▪ recours aux traitements manuels (c'est le cas par exemple des reports des exercices précédents, grand livre difficilement exploitables, ...), ▪ ... etc. 	<p><u>Recom.1.1.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Accélérer les étapes déjà entreprises du changement du système en place par un système automatique de gestion intégrée pour le management de la société. ○ la migration vers un nouveau système (solution intégrée adaptée entièrement aux particularités de la SNDE) constitue la solution urgente face à l'évolution de la société pour prendre en charges les sous systèmes d'information automatisés et envisager des sous systèmes automatisables. <p>Cette migration permet, entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La correction des anomalies du système actuel • L'évolutivité des applications • de tirer profit de l'évolution technologique des outils de développements.
<p><u>F.2. AUDIT ET CONTROLE INTERNE</u></p> <p>Absence d'un contrôle interne permanent pouvant assurer, notamment, le contrôle de la journée comptable.</p> <p>Absence d'un suivi régulier des comptes ; ce qui rend difficile la détection des erreurs à temps (erreurs d'imputation, double provisionnement, manque de provisionnement, ...).</p> <p>L'activité de l'audit et de contrôle interne reste encore insuffisante, par rapport aux besoins de la gestion de la société, voir inexistante.</p>	<p><u>Recom.2.</u></p> <p>Mettre en place un service de contrôle permanent capable d'assurer le contrôle et le suivi permanent des journées comptables.</p> <p>Instaurer et dynamiser des différents niveaux de contrôles internes.</p> <p>Dynamiser l'action de l'audit interne.</p>

Faiblesses	Recommandations
<p><u>F.3. ORGANISATION COMPTABLE</u></p> <p>L'organisation comptable souffre de certaines difficultés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Impact des écritures comptables effectuées sur la base de l'exploitation inappropriée du rapport de l'inventaire physique, ▪ Existence de certains soldes devant être analysés pour décider de leur sort. ▪ Appellation non adéquat de certains comptes sur la balance, ▪ Fonctionnement inadéquat de certains comptes, ▪ Imputations comptables erronées, ▪ Les libellés des opérations ne reflètent pas systématiquement le contenu des opérations comptables ; ▪ Défaut de documentation appropriée des écritures de régularisations, ▪ Discordance entre les balances auxiliaires clients et fournisseurs avec la balance générale, ▪ ... 	<p><u>Recom.3.</u></p> <p><i>Effectuer, notamment :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Revue du plan des comptes,</i> ○ <i>Revue du fonctionnement des comptes,</i> ○ <i>Organiser une mission e nettoyage des comptes de la SNDE,</i> ○ <i>Une revue du fichier immobilisation,</i>
<p><u>F.4. TRESORERIE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'arrêté journalier des caisses manque de rigueur, avec des commissions d'arrêté limitée au caissier et chef d'agence. • la situation du système automatique rend difficile la tâche d'une maitrise de trésorerie d'une activité pareille. • Le compte « virements de fonds » comporte des montants anciens non encore apurés. • Les états de rapprochements comportent des montants anciens non encore rapprochés 	<p><u>Recom.4.</u></p> <p><i>Mettre en place des commissions d'arrêté de caisse journalier composé de trois personnes, au moins, autres que le caissier.</i></p> <p><i>Effectuer une revue des montants évoqués pour voir leurs ressources et passer en perte les montants ne correspondant pas à des valeurs récupérables.</i></p> <p><i>Préparer et présenter annuellement un état de flux de trésorerie permettant d'expliquer les mouvements de la trésorerie de la société.</i></p>

IV.4. PRÉPARATION ET PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

<i>Faiblesses</i>	<i>Recommandations</i>
<p>F.5. ARRÊTÉ DES ÉTATS FINANCIERS AU 31.12.2014</p> <p>Défaut de prise en compte du statut juridique de la SNDE au 31 décembre 2014, lors de la préparation et la présentation des états financiers.</p>	<p><u>Recom.5.</u></p> <p><i>Prendre les mesures nécessaires pour une présentation des états financiers capable de refléter la situation financière de l'entité juridique qui est la SNDE, et la situation de sa performance à l'arrêté des comptes.</i></p> <p><i>Cela exige la prise en compte du statut juridique de la société, ainsi que l'application des principes comptables généralement admis pour ce statut.</i></p>
<p>F.6. INTÉGRATION DES ÉTATS FINANCIERS DU PROJET AFTOUT ESSAHLI</p> <p>Comme nous l'avons signalé dans nos anciennes lettres de management, les états financiers de la SNDE devaient refléter la situation du projet Aftout Essahli.</p> <p><i>Néanmoins, la procédure adoptée pour la réalisation de l'intégration des états financiers d'Aftout Essahli dans la situation financière de la SNDE manquait d'une analyse plus poussée pour arrêter les soldes d'ouverture fiables et identifier correctement les montants capitalisables.</i></p>	<p><u>Recom.6.</u></p> <p><i>Nous estimons qu'un examen plus approfondie des soldes d'ouverture des comptes d'Aftout Essahli sur la situation financière de la SNDE mérite d'être effectué pour tenir compte, notamment, de la relation projet-SNDE et pour déterminer adéquatement les valeurs capitalisables au coût du projet et les ressources rattachés à ces montants.</i></p>
<p>F.7. POLITIQUE DE PROVISIONNEMENT DES CHARGES</p> <p>La politique du provisionnement mérite d'être revue.</p> <p>1. Le compte « Clients et comptes rattachés » est insuffisamment provisionné.</p> <p>Certes sa provision reflète un effort de provisionnement non négligeable, mais l'importance du montant, son historique d'évolution et la nature de son risque laisse croire à la nécessité d'augmenter cette provision.</p> <p>2. Les redevances relatives à la concession au titre de 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013 et 2014, 2015 et 016 ne sont pas provisionnées.</p>	<p><u>Recom.7.</u></p> <p><i>Examiner la politique de provisionnement et arrêter un cadre permettant d'analyser les possibilités éventuelles qui peuvent avoir un impact sur les états financiers provenant notamment de ses conventions.</i></p> <p><i>Cela permet de porter les provisions à leur niveau requis.</i></p> <p><i>Ainsi :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>les provisions relatives aux « Clients et Comptes rattachés » requiert une analyse plus approfondie et un taux de couverture plus important.</i>

<i>Faiblesses</i>	<i>Recommandations</i>
	<p data-bbox="919 208 1495 443"><i>Une coordination avec les services concernés apportera plus de précision dans la détermination des provisions. Ainsi, une concertation avec la direction commerciale pourra aider à fixer la provision adéquate suivant les particularités de leur portefeuille.</i></p> <ul data-bbox="919 488 1495 651" style="list-style-type: none"> <li data-bbox="919 488 1495 651">• <i>Pour (2), le principe de prudence requiert le provisionnement des redevances estimées des ces exercices, sur la base notamment du projet de cahier de charge.</i> <p data-bbox="919 696 1495 898"><i>Néanmoins, si le projet de cahier de charge suggère, avec une assurance raisonnable, une application de ces redevances à partir de la signature du cahier de charge ; il n'y a pas lieu de les provisionner.</i></p>